

Thématique : Groupe vulnérable

Femmes en situation de monoparentalité, de plus se retrouvant à devoir rembourser seules des dettes contractées pendant la vie commune suite à l'insolvabilité de l'ex-conjoint

1. Situation problématique

Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19 . Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).

En Belgique, plus de 80% des familles monoparentales ont à leur tête une femme. **46% des familles monoparentales vivent avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.** Le taux d'emploi des mamans solos est de 55,5% seulement contre 65,9% pour les mamans en couple et leur taux de chômage est plus de 2 fois plus élevé : 23,6% contre 10,1%. Et enfin, elles sont "sur-représentées" dans plusieurs secteurs particulièrement touchés par la crise, à savoir les services aux entreprises, les activités pour la santé humaine (hors hôpitaux) et l'action sociale sans hébergement.

Lorsque l'ex-conjoint s'est rendu insolvable, de nombreuses femmes seules avec enfants se retrouvent à devoir rembourser des dettes contractées pendant la vie commune ; une charge économique qui pèse d'autant plus lourd pour les ménages à un seul revenu.

Cette problématique est exacerbée durant cette période de crise sanitaire et économique traversée par notre pays. Tant les créancières que les débiteurs doivent faire face à une baisse ou une absence de revenus compromettant non seulement le paiement régulier et complet des pensions alimentaires dues, mais de plus pour ces femmes qui doivent rembourser les dettes contractées par l'ex-conjoint insolvable, le risque est grand qu'elles en soient totalement ou partiellement incapables avec les conséquences qui s'ensuivront (amendes, intérêts, huissiers à l'issue de la période immunisée).

2. Situation souhaitée

Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).

Alléger les charges financières qui pèsent sur ces familles monoparentales et leur permettre de se centrer pleinement sur les difficultés inhérentes aux conséquences du confinement et à cette période de déconfinement partiel ou total (reprise du travail quand ce n'est pas maintien dans le chômage temporaire ou la perte de l'emploi due à

la crise économique, recherche d'emploi, garde des enfants, dégradation de la santé mentale avec des frais à la clé, charges fixes augmentées (alimentation, eau, énergie, ..., etc.).

3. Acteurs clés / responsables

Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?

Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?

SPF Economie

Nathalie Muylle

4. Proposition d' action et/ou de mesure

Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté. .

- 1. Annulation du remboursement des dettes contractées durant la vie commune pour lesquelles l'ex-conjoint est devenu insolvable, durant toute la période de confinement (à effet rétroactif)/déconfinement, soit l'envisager jusque fin de l'année 2020. Et dès lors annulation des amendes et intérêts également, qui auraient pu s'ajouter depuis le début du confinement.**